



## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jacques DALIBERT, Maire.

### Les décisions prises par le Conseil :

- La signature de l'avenant n°2 à la **convention de mise à disposition des locaux communaux à l'association des PEP** concernant une partie des locaux scolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.
- La signature de l'avenant n°1 à la **convention tripartite de partenariat entre les communes de La Chapelle-Launay, Quilly et l'Association PEP** concernant l'Accueil de Loisir Sanas Hébergement.
- La signature de l'avenant n°1 à la **convention pluriannuelle d'objectifs entre la commune de La Chapelle-Launay et l'Association PEP** concernant l'organisation et l'encadrement des Tap, portant sur la prolongation jusqu'au 31 décembre 2017.
- Le renouvellement de la **convention triennale d'utilisation des bâtiments de la bibliothèque du Moulin** par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pour la période 2017-2019.
- L'attribution du marché de travaux pour la **construction de la Maison Médicale Pluridisciplinaire** pour un montant de 514 481,11 € HT.
- L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'**aménagement de la route du Pontreau** au Cabinet Barbery Cattaneo, Gautier pour un montant prévisionnel de 5 440.00 € HT.
- **L'embauche d'un agent technique en CDD d'un an** concernant la surveillance des élèves au restaurant scolaire pour un temps non complet de 6 heures hebdomadaires durant la période scolaire..
- **L'embauche d'un agent technique en CDD à temps complet** en consolidation d'un Contrat d'Aide à l'Emploi concernant l'entretien des espaces verts en remplacement d'un agent en congé maladie.
- **L'embauche en stagiairisation d'un agent technique** en consolidation d'un CDD pour un emploi non-complet hebdomadaire de 21 h 45mn pour l'entretien des bâtiments communaux en remplacement d'un agent en congé maladie.
- La validation de la **Redevance 2017 d'Occupation du Domaine Public** par Gaz Réseau Distribution France pour un montant de 320 €.
- L'attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la passation de la concession d'aménagement concernant la réalisation du **lotissement du Chapeau aux Moines**, pour un montant de 13 750 €.
- La signature de l'avenant n°1 au marché de **travaux d'amélioration de la voirie (PAVC) 2016** pour un montant de 2 611.00 € H.T.
- L'exonération pendant 18 mois du montant initial du loyer de 750 € concernant le **bail commercial de la boulangerie** à compter de la date de la signature.
- La décision modificative n°1 du **Budget Principal Communal**.

Des informations ont été données sur

- la révision du PLU de Frossay
- le déroulement des Journées Européennes du Patrimoine à Blanche-Couronne les 16 et 17 septembre 2017.